

PROGRAMME DE
DÉVELOPPEMENT
AGRICOLE ET RURAL



NOTRE BILAN 2015-2021

Un travail de réseau national mobilisant 90 personnes
réparties sur l'ensemble du territoire

Accompagner les transitions



Les coopératives agricoles ont pour finalité d'accompagner les associés-coopérateurs dans le développement économique de leurs activités. En partageant des outils coopératifs, les agriculteurs maîtrisent ainsi les différents maillons de la chaîne de valeur. Aujourd'hui, en France, les coopératives agricoles produisent une marque sur trois et 40 % des produits alimentaires qui se trouvent dans nos assiettes.

Les coopératives font le lien entre les consommateurs et les agriculteurs. Elles ont à ce titre la responsabilité, avec leurs adhérents, de relever l'ensemble des défis posés par les évolutions économiques et sociétales et de répondre aux enjeux environnementaux, aux côtés des pouvoirs publics. Tout récemment encore, notre mouvement a affiché l'ambition de contribuer à atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2035 pour l'ensemble du réseau des coopératives agricoles.

Afin d'assurer l'ensemble de ces défis, le programme national de développement agricole et rural (PNDAR) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et son outil financier alimenté par une taxe prélevée auprès des agriculteurs, le compte d'affectation spéciale du développement agricole et rural (CASDAR), sont essentiels. Ils permettent à notre secteur de mutualiser des moyens au profit de la recherche et de l'innovation. En 2014, La Coopération Agricole (ex-Coop de France) a répondu à l'appel à propositions pour participer à la mise en œuvre de cette politique. Les quelques résultats présentés dans ce bilan démontrent combien la mise à disposition des experts de notre réseau permet de progresser sur le terrain du développement agricole. Ces résultats témoignent de l'engagement que nous avons pris au travers de notre raison d'être: « Bâtisseurs solidaires d'une alimentation durable et de territoires vivants ». La Coopération Agricole et ses adhérents sont déterminés à accompagner les évolutions du secteur agricole et agroalimentaire et à mettre en œuvre les transitions nécessaires. C'est ainsi que, ensemble, nous construirons en commun un avenir pour chacun.

Dominique Chargé
Président de La Coopération Agricole



Notre réseau, composé de 90 experts nationaux et régionaux, agit au service de l'adaptation des coopératives au bénéfice des agriculteurs et de l'agriculture de demain sur l'ensemble du territoire national et des filières agricoles et agroalimentaires. L'enjeu est d'anticiper pour accompagner les transitions, de créer des synergies avec les acteurs de la recherche et du développement et de favoriser les interactions entre les différents échelons de territoires et de filières au service du projet coopératif.

Les travaux s'appuient sur les coopératives au travers de groupes de travail, d'enquêtes, de revues de presse... Toute coopérative adhérente à La Coopération Agricole et désireuse de s'impliquer est à même de participer.

La commission Développement permet de fixer les orientations et de recueillir les avis et besoins des coopératives. Elle réfère au conseil d'administration de La Coopération Agricole.

Le programme est évalué par un comité scientifique qui appuie également le réseau pour renforcer sa vision prospective.

Les travaux de La Coopération Agricole sont capitalisés dans des documents papiers ou numériques de différentes natures, disponibles sur le site de La Coopération Agricole (www.lacooperationagricole.coop) ou sur la plateforme de la R&D Agricole (www.rd-agri.fr), financée par le Casdar pour rassembler l'ensemble des projets de la recherche et du développement agricole.

Jean-Pierre Arcoutel
Président de la commission Développement
de La Coopération Agricole

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE (article L820-1 du code rural)

Le développement agricole a pour mission de contribuer à l'adaptation permanente de l'agriculture et du secteur de la transformation des produits agricoles aux évolutions scientifiques, technologiques, économiques et sociales dans le cadre des objectifs de développement durable, de qualité des produits, de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire et de maintien de l'emploi en milieu rural.

Sur la période 2015-2021, le Casdar a financé les projets portés par le réseau La Coopération Agricole à hauteur de 2,23 millions d'euros par an.

Nos travaux pour accompagner

■ **La collection Théma** met en lumière les bonnes pratiques de coopératives, source d'inspiration pour d'autres entreprises mais aussi outil de dialogue avec nos parties prenantes. **15** ouvrages publiés sur la période et **378** bonnes pratiques répertoriées dans 208 coopératives.



- **Bien-être animal** – Les coopératives agricole et le « one welfare » (2021)
- **Conseil et parties prenantes** – Acteurs des transitions (2021 – à paraître)
- **Passerelles entre agricultures** – Des dynamiques avec l'agriculture biologique (2021)
- **Coopératives et transition agroécologique** – Agir, animer, valoriser (2020)
- **Innover et conseiller** – Les coopératives en mouvement (2020)
- **Objectifs de Développement Durable** – Contribution des coopératives aux 17 enjeux mondiaux (2020)
- **Développement de l'agriculture biologique** – Les solutions coopératives (2019)
- **Coopératives & biodiversité** – Préserver et valoriser (2017)
- **Coopératives & économie circulaire** – Une alliance durable (deux éditions: 2015 et 2017)
- **Coopératives & lutte contre le gaspillage** – Innovations et collaborations (2016)
- **Accueillir les nouveaux coopérateurs** – Accompagner, sécuriser, pérenniser (2016)
- **Coopératives agricoles et qualité** – Vers la maîtrise et la création de valeur (2016)
- **Coopératives & circuits courts et de proximité** – Créer de la valeur en créant du lien (2016)
- **Conseiller les adhérents de coopératives** – Du champ à l'assiette (2015)
- **Coopératives de nutrition animale et marchés agricoles** – S'organiser pour sécuriser (2015)



■ À ces documents papiers s'ajoutent différents supports **numériques**, dont notamment des vidéos en motion design, des webinaires disponibles en replay ou encore des MOOC (Massive Open Online Course, ou, en Français, formation en ligne ouverte à tous). **6 000** apprenants pour le MOOC sur les coopératives agricoles. **12 000** apprenants pour le MOOC RSE.



■ Les guides pratiques

s'adressent aux coopératives et leur donnent des clés pour appréhender un sujet, conduire des actions pour progresser.

6 ouvrages publiés sur la période.

- **Bioéconomie** (2021 – à paraître)
- **Vente et conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques** – Mise en œuvre de la séparation pour les coopératives agricoles (2019)
- **Accompagnement au reporting RSE pour les entreprises coopératives agricoles et agroalimentaires** (2018)
- **L'accompagnement financier des associés coopérateurs** – Comment soutenir les projets individuels (2017)
- **Les achats responsables** – Pour les entreprises coopératives et agroalimentaires (2016)
- **Coopératives et foncier** (2016)



■ Les Cahiers du développement coopératif

, en coédition avec la FNCuma, invitent les lecteurs à une réflexion transversale sur la singularité de l'action des coopératives en matière de développement agricole.

5 numéros publiés depuis le numéro 1 paru en 2016.

4 dossiers abordés:

- Coopératives et agro-écologie (N° 2, 2017)
- Coopératives et renouvellement des générations (N° 3, 2018)
- Gouvernance coopérative et développement agricole (N° 4, 2019)
- Gouvernance coopérative, développement agricole et innovation (N° 5, 2020)



■ **Nos enquêtes** permettent d'apporter des éclairages chiffrés sur les actions des coopératives.

- Conseillers de coopératives de métiers du grain – État des lieux et perspectives (2018)
- Aires d'alimentation de captage – État des lieux et perspectives de l'implication des coopératives (2018)
- Les coopératives s'engagent en faveur du renouvellement des générations (2019)
- Maîtrise de la qualité des issues de silos et de leurs débouchés (2019)

Contribuer au renouvellement des générations

3 coopératives sur **4** ont des actions en faveur de l'installation des jeunes

Co-crédation de la SCIC Terre Adonis en région Sud en 2019, structure de portage: à ce jour, installation de **4** jeunes non issus du milieu agricole.

250 jeunes agriculteurs mobilisés pour exprimer leurs attentes vis-à-vis du tissu coopératif



Adapter le conseil apporté aux agriculteurs par les coopératives

7 500 conseillers de coopératives

Mise en place de projets pilotes de formation aux transitions agroécologiques en partenariat avec l'enseignement agricole: **1** formation de portée nationale et **6** de portée régionale.



Licence pro parcours « Conseil en systèmes de production végétale agroécologique » (COSyA) / Université de Toulouse – Lycée d'Auzeville – LCA Occitanie

25 à 30 inscrits chaque année.
96 % de réussite.

2015-2021

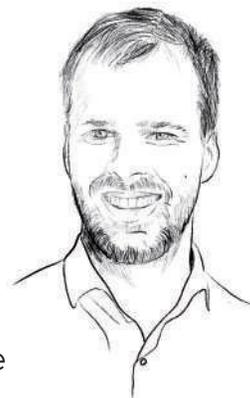
Promouvoir les démarches en faveur de la responsabilité sociétale des entreprises

430

coopératives ont réalisé un diagnostic RSE

Depuis sa publication, **1500** personnes ont téléchargé le Théma qui présente les initiatives des coopératives pour répondre aux Objectifs de développement durable (ODD) définis par l'ONU.

LCA a été à l'initiative de la rédaction de la norme ISO 26030, norme de développement durable pour la chaîne alimentaire publiée en 2019.



Contribution à la reconnaissance mutuelle entre schémas de certifications européens sur le Feed et sur l'offre de denrées alimentaires sans OGM ou issues d'animaux nourris sans OGM.

Participer à la sécurité sanitaire et à la qualité des productions

100 % des coopératives en lien direct avec les produits agricoles et agroalimentaires engagées dans au moins une démarche qualité

2 conférences par an sur le bien-être animal depuis 2015, plus de **100** participants par conférence.

Déployer les solutions agroécologiques

Les coopératives impliquées dans **92 %** des programmes d'actions locaux de préservation de la qualité de l'eau

92 GIEE portés ou animés par des coopératives ont été labellisés depuis 2015 dont **65** sont actifs fin 2020.



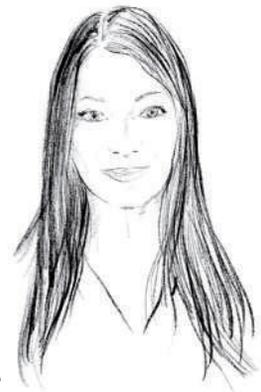
400 actions répertoriées, mises en œuvre par **200** coopératives.

Concourir à la mise en œuvre des principes de l'économie circulaire

Des actions exemplaires de coopératives sur chaque territoire

Mise en place d'un dispositif de mesure et d'un plan d'actions pour diminuer l'impact GES de la filière luzerne: **- 66 %** des émissions de carbone par tonne de produit fini en **20** ans

6 coopératives accompagnées pour déployer la méthanisation: communication vers plus de **25 000** agriculteurs, **50** études d'opportunité et **8** assistances à maître d'ouvrage réalisées (cofinancement ADEME)



Développer l'agriculture biologique

750

coopératives
engagées
en AB

12 coops dans les **12**
dossiers déposés début 2021
au fonds Avenir bio (porteur,
partenaire ou associé)



Animation d'une
commission Bio
réunissant **200**
correspondants
dans les
coopératives.



Professionnalisation
d'un réseau
d'experts LCA
répartis sur
le territoire.

10 projets alimentaires
territoriaux impliquant
des coopératives suivis
par le réseau.

Impliquer les coopératives dans les projets alimentaires territoriaux

Des exemples identifiés
dans toute forme
de coopératives agricoles



La Coopération Agricole et la FNCuma se sont doté d'un comité scientifique d'évaluation en 2007.

J'ai l'honneur et le plaisir de présider ce comité sur la période 2015-2021, aux côtés de douze experts issus de la recherche, de l'enseignement supérieur, des collectivités territoriales, d'organisations professionnelles agricoles ou encore d'entreprises. Le comité exerce deux missions auprès des réseaux: évaluation du programme de développement, conseil stratégique et prospectif.

En mai 2021, notre évaluation ex-post du programme a permis de constater une nette avancée de la capitalisation sous forme de documents écrits accessibles sur le site Internet de LCA ainsi que quelques expériences d'outils audio-visuels (MOOC, vidéos pédagogiques). Nous saluons cet effort en insistant sur la dimension numérique, qui doit être amplifiée pour s'adapter aux pratiques modernes de communication. Cela devrait faciliter la diffusion, qui doit être accrue par rapport à la période qui vient de s'écouler.

De même, une forte attention a porté sur l'obtention de résultats concrets et utilisables, le présent document en est un témoignage,

et nous ne saurions qu'encourager les réseaux à poursuivre dans cette voie. L'étape suivante sera, aux côtés des financeurs, de pouvoir mieux objectiver les impacts des actions conduites. Il est bien sûr nécessaire de tenir compte du temps long des actions de développement, mais nos concitoyens attendent de percevoir ces impacts et la nécessité d'en rendre compte s'impose.

Sur saisine des deux réseaux, nous avons produit quatre avis de prospective stratégique sur des sujets tels le renouvellement des générations ou encore le conseil aux agriculteurs pour amplifier les transitions. Ces demandes de leur part témoignent de leur inscription dans les grands enjeux actuels et de leur volonté de relever les défis des années à venir, mis en exergue notamment dans le futur PNDAR 2022-2027. Notre connaissance des compétences présentes nous permet d'affirmer que ces réseaux peuvent être pionniers dans certains domaines. Nous les encourageons à le faire, dans une logique de partenariat avec les autres acteurs du développement mais aussi avec les parties prenantes, notamment pour ce qui concerne LCA avec les consommateurs. Ce serait cohérent avec les démarches de responsabilité sociétale des entreprises que LCA encourage les entreprises à conduire.

Benoît Lesaffre
Président du comité scientifique d'évaluation
de La Coopération Agricole et de la FNCuma

Au cœur de la stratégie de La Coopération Agricole à horizon 2030, se situent l'anticipation des enjeux et l'accompagnement des transitions, que nous voulons impulser et non subir. Nous souhaitons contribuer à relever les grands défis sociétaux pour préparer l'avenir tout en préservant la capacité des acteurs d'aujourd'hui et de demain à vivre de leur métier, agriculteurs comme salariés de nos entreprises.

Nous poursuivrons pour cela notre contribution à la politique de développement agricole et rural. Dès la fin 2019, nous avons répondu présents auprès des services du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour participer, avec l'ensemble des organisations professionnelles agricoles, à l'identification des orientations à donner au futur PNDAR 2022-2027. De grandes convergences apparaissent avec notre propre approche.

Les actions et résultats décrits dans ce document illustrent notre capacité à accompagner les coopératives et leurs adhérents vers des changements relevant notamment de l'agroécologie et renforçant leur responsabilité sociétale. Tout en capitalisant sur ces acquis, nous souhaitons amplifier notre action dans la lutte contre le changement climatique, tout en maintenant une production responsable sur l'ensemble du territoire qui réponde à tous les marchés, nationaux et internationaux.

Nos priorités s'articuleront autour des quatre grands axes suivants :

- développement de chaînes de valeur responsables et moins dépendantes des énergies fossiles, au sein des filières agricoles et également pour offrir des solutions

pour les autres secteurs économiques et les territoires, en amplifiant nos travaux sur la bioéconomie et en favorisant l'économie circulaire ;

- accompagnement de la transition agro-écologique, en particulier l'engagement dans l'agriculture biologique, par l'identification et la diffusion des bonnes pratiques éprouvées et en favorisant l'innovation. Le conseil délivré par les coopératives à leurs associés coopérateurs est un levier fondamental pour répondre aux enjeux liés à l'eau, la préservation de la biodiversité, la qualité des sols, le stockage du carbone... ;
- sécurisation des filières grâce aux démarches de qualité, d'hygiène et sur le plan sanitaire. Dans un contexte réglementaire qui limite l'usage des solutions chimiques alors que les évolutions climatiques s'accompagnent de l'apparition de nouveaux risques, il est de notre devoir de rester proactif pour assurer une alimentation saine, en quantité suffisante, accessible à tous et respectueuse des hommes et des animaux ;
- réponse aux aspirations des nouvelles générations qui, à l'instar de la société civile et des consommateurs, sont en attente de nouvelles formes d'agriculture et de modes de commercialisation des produits.

Convaincus que l'ensemble de ces engagements ne pourront s'appréhender que collectivement, nous travaillerons également à l'attractivité de notre modèle et à sa performance économique, tout en améliorant l'empreinte sociale et environnementale des coopératives et en contribuant aux Objectifs de développement durable (ODD).

Jean-Pierre Arcoutel
et Dominique Chargé



BÂTISSEURS SOLIDAIRES D'UNE ALIMENTATION DURABLE ET DE TERRITOIRES VIVANTS



LA
COOPÉRATION
AGRICOLE

Construisons en commun l'avenir de chacun



www.lacooperationagricole.coop

pour en savoir plus : <https://www.youtube.com/watch?v=GCX3bTAq8xU>



La responsabilité du ministère en charge
de l'Agriculture ne saurait être engagée.